

INSCRIPTION ET RÈGLEMENT (2026-2027)

Entre

Exalon, représenté par
Arielle Pestalozzi et Katya Cuozzo

Ch. de Publoz 26A -_CH-1070 Puidoux
Tel :077/432 22 54

Et

L'enfant
(soit son représentant légal)

Nom de famille et prénom du père ou de la mère	
Prénom de l'enfant	
Date de naissance	
Adresse postale	
Tel. fixe / Tel. portable	
E-mail	
Santé : allergies etc.	

1. Ce document atteste de l'engagement mutuel de l'enfant (soit de son représentant légal) et de l'association Exalon.
2. Les sorties musicales sont d'une durée de 4.5 heures ou de 6.5 heures, le samedi de 09h30 à 14h00 ou de 9h30 à 16h00. Augmentation de la durée sans changement de tarifs.

12 septembre	9h30-16h00	20 février	9h30-14h00
10 octobre	9h30-16h00	13 mars	9h30-16h00
7 novembre	9h30-16h00	22 mai + nuit	9h30-16h00 – 9h00
5 décembre	9h30-14h00	12 juin	9h30-16h00
30 janvier	9h30-14h00		

3. L'ouverture des cours est validée à partir d'un minimum de 6 participants.
4. Les tarifs sont dégressifs selon la formule retenue :
 - a. Abonnement 9 sorties – **prix 720.-** (inclus rabais 10% fidélité)
 - b. Abonnement de 5 sorties – **prix 425.-** (inclus rabais 5%)
Veuillez barrer les dates où l'enfant sera absent dans le tableau.

Réduction de **30%** pour un 2^{ème} enfant de la même fratrie.

La nuit du mois de mai, au camp de base, est une proposition à tarif libre.

Nouveau :



Escale immersive 3 jours / 3 nuits – région Mont-Pèlerin – **prix 300.-**
de jeudi 8 avril, 10h00 à dimanche 11 avril, 10h00

Le montant est dû intégralement même si l'enfant cesse les sorties durant l'année.
Exception faite d'une démission fondée sur de justes motifs tels que notamment : départ imprévisible, changement de statut de la famille, problèmes de santé attestés par un certificat médical etc.

Le matériel musical (instruments, matériel pour « musi-colage ») est inclus dans le tarif ainsi qu'un en-cas (« les 10 heures »), une boisson et une soupe chaude en hiver.

5. L'enfant est tenu de suivre l'activité avec la plus grande régularité. S'il est empêché de venir, il est prié d'en aviser les animatrices par téléphone, sms ou par e-mail au plus tard la veille de la sortie. Les sorties manquées par l'enfant ne seront pas remplacées.
6. Les parents veillent à ce que l'**équipement** de leur enfant soit en adéquation avec la météo du jour et la nature :
 - Des habits «pas dommage» et confortables pour une bonne motricité.
 - Couvre-chef, bonnes chaussures avec profil et fermées (pas de sandales).
 - Petit sac à dos contenant pique-nique de midi, gourde et sachet cueillette en tissu.
 - Lotion solaire : les enfants arrivent crémés au rdv si les conditions météo le demandent
 - Tiques : veillez à contrôler les enfants le jour même de la sortie
7. Les animatrices sont munies d'une pharmacie de voyage en permanence. Nous vous rendons attentif que malgré la plus grande vigilance, les accidents peuvent arriver. Les représentants légaux vérifient la validité de leur assurance accident et assurance responsabilité civile.
8. Les animatrices déclinent toute responsabilité pour les dommages aux lieux ou au matériel causés par l'enfant.

Musique & Nature est le fruit d'une collaboration entre deux professeurs de musique souhaitant, d'une part, répondre à la demande des enfants et d'autre part, vivre la musique et la nature sensiblement dans un esprit de respect, de découverte, d'observation et de disponibilité. Par leur complémentarité, les animatrices désirent transmettre une pratique musicale, des connaissances et des routines inspirées du modèle 8shields.

Fait en deux exemplaires.

Pour Exalon :

L'enfant :

(respectivement son représentant légal) :

.....

.....

Date :

.....